

Chères adhérentes, chers adhérents.

Nous avons le plaisir de vous informer que les municipalités de Muzillac et Surzur ont décidé de rouvrir leurs équipements sportifs **aux pratiquants mineurs** à partir de la **semaine prochaine (semaine 02)**.

Les entraînements se dérouleront dans des conditions tenant compte du contexte Covid 19, afin de lutter collectivement contre la pandémie. Cependant, compte-tenu du couvre-feu qui nous est imposé actuellement, nous sommes contraints de modifier certains créneaux horaires.

Voici le nouveau planning des cours (**planning dédié à l'ensemble des enfants licenciés au club**) :

Dojo de Muzillac :

- Mardi et vendredi :

18 h 00 à 19 h 00, cours enfants jusqu'à 8 ans, avec François

18 h 00 à 19 h 30, cours enfants et ados à partir de 9 ans, avec Rémy (+ François, de 19 h 00 à 19 h 30);

- Mercredi : Horaires inchangés

Dojo de Surzur :

Compte-tenu du couvre-feu en vigueur, le cours du mardi soir avec Alexandre (de 19 h 45 à 21 h 00) est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Cependant, les familles qui le désirent, pourrons bien évidemment conduire leurs enfants aux entraînements dispensés à Muzillac ce même soir (voir horaires ci-dessus).

Jedi :

17 h 30 à 18 h 30, cours enfants nés entre 2009 et 2014

18 h 30 à 19 h 45, cours ados nés en 2008 et avant.

En ce qui concerne les pratiquants adultes, comme vous le savez, nous allons manifestement devoir attendre que la situation sanitaire s'améliore sensiblement afin de pouvoir prétendre de la part des pouvoirs publics, à une autorisation de reprise de nos activités sportives en intérieur. Dans cette attente, nous allons, dans la mesure du possible, vous mettre à disposition sur le site du club, quelques vidéos qui vous permettront de continuer à vous entraîner chez vous.

Dans l'attente de vous revoir

Sportivement.

Le comité directeur d'Arts Martiaux Sud Bretagne